

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

page ____ de ____

ANNEXE _____
(insérez une lettre)

Je, soussigné(e) _____ de _____
au Manitoba, atteste par la présente **QUE** :

1. Je suis le directeur général de la (du) _____.
2. Les biens-fonds et les locaux décrits dans la présente demande sont situés dans les limites de (du) _____.
3. Lesdits biens-fonds et locaux ont été vendus aux enchères lors d'une vente pour défaut de paiement de taxes le _____ 20_____, conformément aux dispositions de la *Loi sur les municipalités*, c. M225 de la C.P.L.M, en raison d'un arriéré de taxes, après que l'avis de vente aux enchères a été signifié, publié et affiché conformément à l'article 367 de la *Loi sur les municipalités*, et la vente a été tenue publiquement et équitablement par un encanteur.
4. Selon le rôle d'évaluation, lesdits biens-fonds et locaux sont les suivants :

Numéro inscrit au rôle _____ Numéro de certificat de titre _____

Joindre une annexe si l'espace prévu est insuffisant.

5. Le ou les acheteur(s) des biens-fonds et des locaux dans le cadre de la vente aux enchères précitée est (sont) :

(inscrire ci-dessous le nom et l'adresse de la ou des parties)

...../...../.....
 nom du directeur général de la municipalité signature du directeur général de la municipalité date (AAAA/MM/JJ)

La présente annexe fait partie intégrante de la transmission de bien-fonds datée

du _____ 20_____, (insérez la date de transmission)

de _____

à _____

signature de l'acheteur

signature de l'acheteur

AVIS IMPORTANTS

En vertu de l'article 194 de la *Loi sur les biens réels*, les déclarations faites dans le présent document et attestées par la signature de leur auteur ont la même valeur et la même force exécutoire que s'il s'agissait de déclarations sous serment, d'affidavits ou d'affirmations solennelles faits sous le régime de la *Loi sur la preuve au Manitoba*.

La date qui figure au bas de la présente annexe doit être la même que la date de passation de l'acte de transmission.